

qu'un crédit peut être insuffisant, étant donné les événements subséquents et qu'il faille prendre une décision hâtive pour affecter les fonds d'un crédit à un projet ou à une fin particulière. Quand il faut agir sans délai, quelle procédure semble correcte?

M. HENDERSON: Certains de ces crédits accordent une certaine latitude et il y a aussi les crédits d'urgence auxquels je pense que le Dr Davidson a fait mention et qui peuvent être utilisés très honnêtement pour faire face à une telle situation. Évidemment, s'il s'agit d'une dépense considérable, on devra recourir aux prévisions supplémentaires si le Parlement peut les voter mais, comme je l'ai mentionné, au cours de la dernière année, le gouvernement a dû souvent recourir aux mandats du Gouverneur général pour obtenir des fonds, ce qui n'a pas facilité les choses.

Le sénateur GROSART: Quel est votre principal argument? Est-ce qu'au lieu de dévoiler ces anomalies entre la dépense envisagée pour un certain poste budgétaire et le montant réellement dépensé, ils les ont dissimulées? Est-ce que vous voulez faire ressortir?

M. HENDERSON: Le montant peut être dissimulé, bien que je ne conçoive pas que telle eût été l'intention des administrateurs. Il s'agit de cas où ils doivent trouver un poste budgétaire dont ils pourront débiter la dépense et qui leur fournira l'argent nécessaire. Je pense que le Dr Davidson a cité, dans notre rapport de 1964, un exemple où le ministre des Mines et des Relevés techniques avait utilisé un de ses bâtiments pour le relèvement des voies de navigation dans la mer des Caraïbes. Cette dépense avait été imputée sur les frais d'administration du ministère. Je pense que le Dr Davidson a mentionné, lors de la dernière séance, que les autorités ont l'intention d'expliquer davantage leurs demandes de crédits. On peut se demander si leur comptabilité était appropriée. Si la portée du crédit avait été élargie, il n'y aurait pas eu de difficulté; mais quand j'ignore l'intention de l'auteur, je dois poser des questions. Peut-être l'a-t-il placé sous cette rubrique faute d'une autre solution; ou peut-être a-t-il une raison qui soit satisfaisante et qu'à l'explication, je pourrai l'admettre. C'est à moi de juger les anomalies dont je ferai finalement rapport à la Chambre. C'est la nature même de mon travail de voir que les deniers que le Parlement vote soient vraiment utilisés à cette fin.

Le sénateur BURCHILL: Monsieur Henderson, je remarque, dans son rapport qui a été rendu public à la réunion annuelle, que le président d'une de nos banques insiste sur l'opportunité pour la nation de remettre à l'honneur la vertu d'économie. Au moment de préparer le budget du gouvernement, je comprends que chaque ministère établit le montant d'argent qui lui sera nécessaire, que le Conseil du Trésor examine et approuve cet exposé et que le Parlement en est finalement saisi. Si dans le cours de l'année, des dépenses imprévues surviennent, on prépare des précisions supplémentaires que le Parlement approuve. D'après votre expérience, est-ce au gouvernement d'exercer l'épargne d'une façon ou de l'autre et avez-vous déjà eu connaissance que des dépenses soient tronquées?

Le sénateur McCUTCHEON: Puis-je faire remarquer que l'épargne est un des sujets que les présidents de banque affectionnent particulièrement. C'est pour quoi leurs bureaux sont si modestes.

Le sénateur CROLL: Monsieur le président...

Le PRÉSIDENT: Sénateur Croll, veuillez attendre qu'on ait répondu au sénateur Burchill.

Le sénateur CROLL: Je ne croyais pas qu'il obtiendrait de réponse.

M. HENDERSON: Sénateur Burchill, votre question est difficile. J'ai le devoir, comme vous le savez, de combattre le gaspillage et l'extravagance et je n'ai pas hésité à exposer mes opinions à ce sujet dans les rapports que je présente au